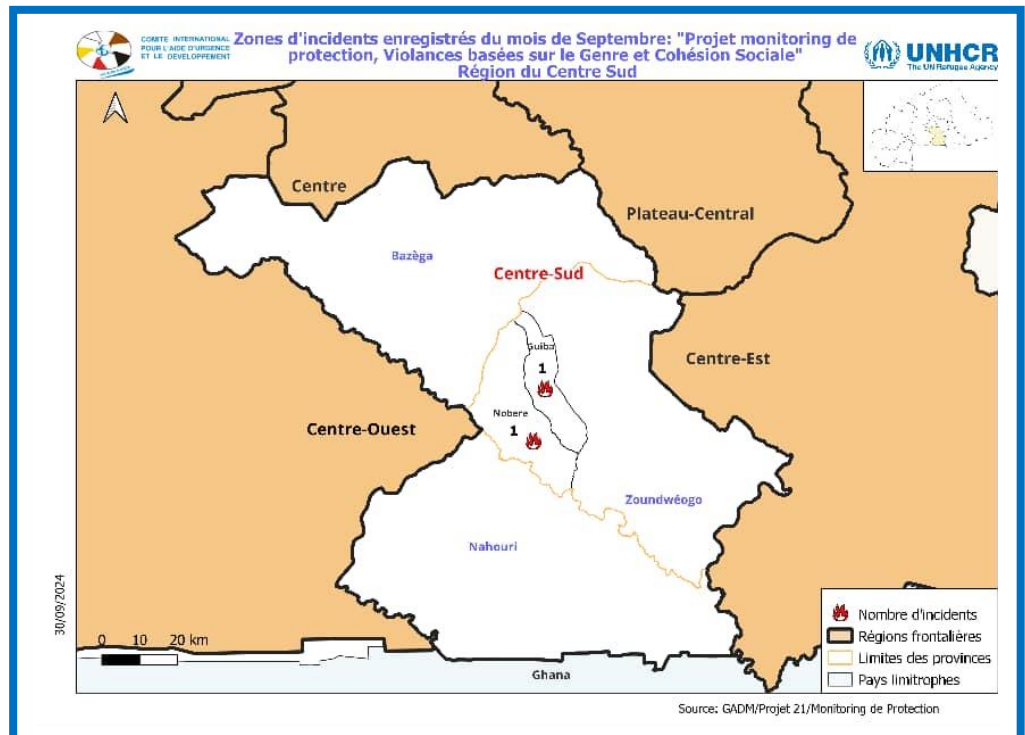


BURKINA FASO
Région du Centre Sud
(9984 PDI, source :
SP/CONASUR, au
31/03/2023)



Rapport mensuel Monitoring de Protection - Septembre 2024

Personnes en déplacement : **44¹**

02² Incident enregistré avec **05** victimes

04 cas de protection pris en charge

04 Cas de protection et **43 PBS** référés

¹ Données non officielles (pas publiées par le SP/CONASUR)

² Hormis un (01) incident ayant entraîné les déplacements forcés

I. Résumé

Au cours du mois de septembre 2024, la situation sécuritaire dans la région du Centre-Sud a été relativement stable. Toutefois, des incidents ont été enregistrés dans les communes de Guiba et Nobéré. Aussi, du fait de la dégradation de la situation sécuritaire dans certaines parties du pays, des mouvements de population ont été observés, notamment dans la province du Nahouri (commune de Ziou). En tout, trois communes ont été touchées avec trois (03) catégories de violation des droits de l'homme enregistrées :

- **Le déni ou restriction forcée de mouvement** / Déplacement interne forcé en raison de la violence/conflict/insécurité, retour forcé (44 Personnes déplacées) ;
- **L'atteinte au droit à la vie** / Meurtre (01 victime) ;
- **Violences basées sur le genre** / agression sexuelle (03 victimes) ; Violence psychologique et émotionnelle (01 victime).

Une implication des acteurs locaux, des services l'action humanitaire a permis une mise en œuvre efficace du projet au cours de ce mois. Des sorties de terrain ont été effectuées pour l'administration des questionnaires P21. De plus, des entretiens avec des PDI et ménages hôtes (appuis psychosociaux et recueillir des données sur leurs besoins de protection), des séances de sensibilisation dans plusieurs communes d'accueil recevant des communautés déplacées de force, ont été menés. Les questionnaires P21 (informateurs clés et ménages) ont été administrés par les équipes dans les communes et villages de Manga, Tiébélé, Ziou Bindé, Nobéré, Gogo, Guiba, Pô.

Notons qu'au cours de ce mois, la saison pluvieuse et les travaux champêtres ont rendu difficile l'accès de certaines localités telles que Nimbrongo (Ziou) et Tanghin (Bindé) et la mobilisation des différents acteurs pour les activités. Tous ces défis ont nécessité une adaptation des stratégies pour garantir une collecte des données efficace.

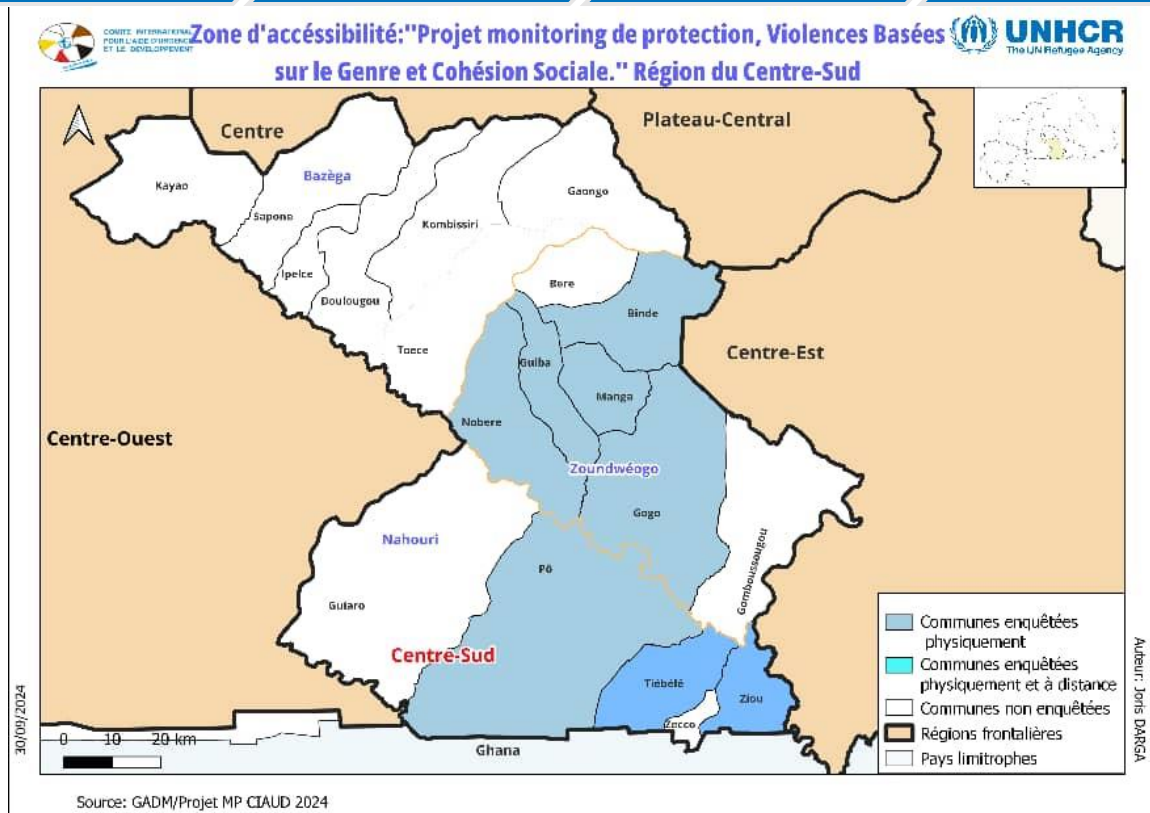
II. Couverture géographique

10 communes et villages couvertes

03 comités locaux de Protection

01 moniteur de Protection
01 Superviseur

05 volontaires moniteurs



• Accessibilité

L'une des difficultés durant cette période a été l'accessibilité de certaines localités. En effet, en raison de la saison pluvieuse, certaines localités de couverture du projet étaient physiquement inaccessibles. Il s'agit notamment des villages de Nimbrongo (Ziou) et de Tanghin (Bindé).

• Méthodologie de collecte d'informations

La méthode de collecte de données utilisée combine à la fois une approche individuelle et une approche communautaire, une approche quantitative et qualitative. L'administration d'entretiens semi-directifs, permet de collecter des données agrégées à l'échelle des communes puis analysées afin de dégager les tendances de la perception des communautés sur les risques de protection auxquels elles sont confrontées. L'administration de formulaires d'incident de protection permet également de documenter les incidents de protection rapportés par les communautés et individus enquêtés. Cette collecte s'effectue de manière mensuelle et rotative auprès d'un échantillon composé « d'informateurs clés » et de « ménages (familles) », de survivant(e)s de violations de droits humains et du droit international humanitaire, tout en s'appuyant sur un réseau de relais communautaires composé de membres de comités locaux de protection situés au niveau commune et de points focaux communautaires situés au niveau village/localité.

Consacrant le principe de localisation, le dispositif de Monitoring de Protection (Projet 21) en place dans la région du Centre-Sud, compte un (01) superviseur, un (01) moniteur de protection et mobilise également une (01) association (AEJTB). Celle-ci permet de compléter la couverture

géographique de l'ONG CIAUD et de couvrir davantage des communes et de villages, y compris les plus difficiles d'accès.

Ainsi, au cours de ce mois, la collecte d'informations s'est réalisée via les outils suivants :

- 22 questionnaires informateurs clés administré à 11 PDI (05 hommes et 06 femmes) et 11 hôtes (06 hommes et 05 femmes) ;
- 44 questionnaires ménages administré à 22 hôtes (11 hommes et 11 femmes) et 22 PDI (11 hommes et 11 femmes) ;
- Sep (07) formulaires d'incident de protection documentant des violations des droits humains renseignés ;
- 33 fiches de référencement de personnes à besoins spécifiques (PBS) renseignées.

III. Typologie des déplacements

Commune, province, région Localité de départ	Commune, province, région Localité d'accueil	# ménages	# personnes	# hommes	# garçons	# femmes	# filles	Type de mouvement	Motifs
Sanmatenga, Pissila	Bolgatenga, Ningonré	03	18	05	02	07	04	Primaire	Attaque, menaces des GA
Sanmatenga, Pissila, Tambdogo	Nahouri, Ziou, Mouma	04	26	06	05	08	07	Primaire	Attaque, menaces des GA

Au cours de ce mois, deux (02) cas de déplacement forcé de population ont été enregistrés dans la région. On compte au total 07 ménages de 44 personnes déplacées dont 11 hommes, 15 femmes, sept (07) garçons et 11 filles. Une (01) commune de la région a été touchée par ces déplacements dont la commune de Ziou, dans le Nahouri.

Il s'agit de cas de déplacements primaires. Ces déplacements sont réguliers dans la région, et cela constitue pour les communautés d'accueil et pour les autorités locales une préoccupation majeure du fait de la quasi-inexistence de ressources pour apporter la réponse adaptée à leurs besoins.

IV. Incidents de protection



02 Incidents



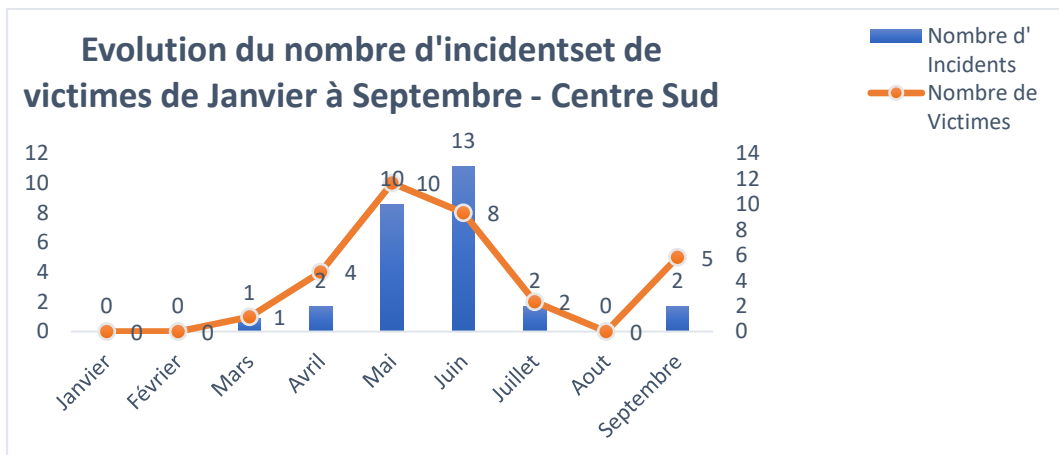
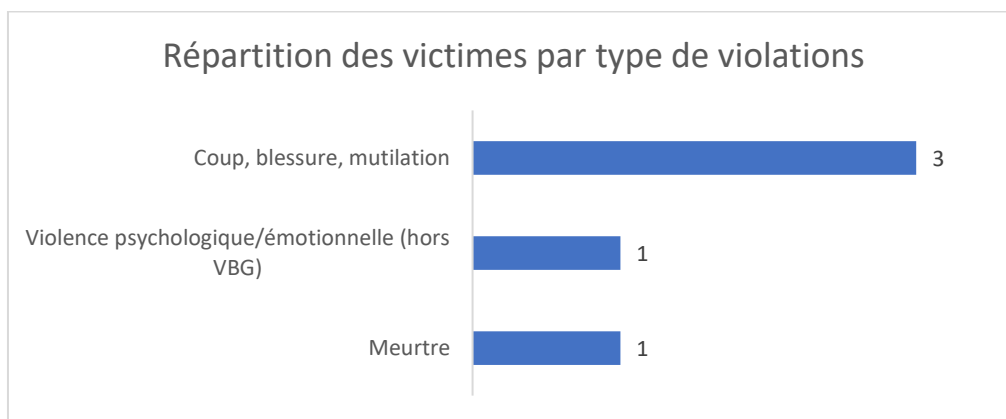
05 victimes



Localités touchées

02 Communes touchées :
Guiba, Nobéré

• Statistiques



• Détails sur les incidents

En plus des cas de déplacement de population, des incidents ont été enregistrés durant la période sous revue dont des cas de VBG, dans la commune de Guiba (Zoundwéogo). Selon les enquêtes et entretien sur le terrain, il ressort que la localité enregistre plusieurs cas de VBG, et de violations des droits des femmes et des jeunes filles. Cela pourrait expliquer la situation précaire dans laquelle évoluent les femmes et les jeunes filles dans cette commune. Ainsi, au cours du mois de septembre, les incidents se résument comme suit :

- Dans la journée du 07 septembre à Boura (commune de Guiba), de jeunes filles mineures de 08 à 15 ans auraient été victimes de mutilations des parties intimes. En effet, les enfants seraient venues, d'une autre ville pour les vacances scolaires. C'est alors que leur tante, avec l'approbation de la famille aurait pratiqué une excision sur les enfants, au nombre de trois (03). Prise de panique lors de l'incident, la plus âgée (15 ans), se serait alors enfuie et aurait alerté les services sociaux. Les auteurs présumés ont été mis aux arrêts par les services de la gendarmerie locale.
- Dans la journée du mardi 17 septembre 2024 vers 06 heures, le corps sans vie d'une sexagénaire aurait été découvert la commune de Noberé (Zoundwéogo). Selon des sources locales, cette vieille femme aurait perdu la vie dans un incendie qui aurait consumé sa maison construite en paille. Pour l'instant, l'origine des flammes reste inconnue et une enquête serait en cours.

V. Situation par secteur

V.1. Violence basée sur le genre (VBG)

• Elements clés

Au cours de ce mois, la commune de Guiba (Zoundwéogo) a enregistré quatre (04) cas de VBG. En effet, quatre filles dont l'âge est compris entre 08 et 15 ans, venus dans leur village pour les vacances, ont été victimes de mutilations génitales et de traumatisme psychologique. Les auteurs présumés de ces faits ont été interpellés par les autorités compétentes et sont, en ce moment entre les mains de la justice. Selon des sources locales, ces types d'incidents ne sont malheureusement pas isolés et plusieurs jeunes filles en sont victimes, même si dans la plupart des cas, il n'y a pas de dénonciation.

• Activités de prévention et de réponse

Durant ce mois de septembre, une causerie éducative a été réalisée sur le thème « déni de ressources », dans le village de Zirbaré. Cette séance a réuni 11 personnes dont 02 hommes, 06 femmes, 02 garçons et 01 fille. Une discussion interactive a été menée sur les difficultés de l'accès aux ressources pour les femmes de la communauté, sur l'importance et les effets positifs liés à leur autonomisation.

Par ailleurs, quatre (04) visites domiciliaires ont été fait à des femmes en difficultés, pour un appui psychosocial.

En outre, un focus groupe a été réalisé, avec 17 femmes et jeunes filles PDI sur le rôle de la femme dans le fonctionnement de l'économie communautaire et l'importance de l'autonomisation.

V.2. Protection de l'enfance

• Eléments clés

Au cours de ce mois sous revue, quatre (04) mineures, dont l'âge est compris entre 08 et 15ans, ont été victimes de mutilations des parties génitales, dans le village de Boura (conf. V.1.VBG). C'est un incident qui met en exergue la situation des enfants dans la région en général et particulièrement dans la commune de Guiba, car des faits semblables sont, malheureusement récurrents. En outre, la région du Centre-Sud est fortement marquée par la situation humanitaire, du fait des déplacements permanents de populations, composés d'un grand nombre d'enfants en situation vulnérable. Ces enfants sont de plus en plus affectés, au regard de leur vulnérabilité, notamment les enfants déplacés internes. Plusieurs risques de protection

sont à prendre en compte tels que la déscolarisation, le travail des enfants dans les sites d'orpailleurs. De plus, selon les points focaux, l'environnement de protection des enfants a été entaché par des cas de grossesses précoces, qui se retrouvent pour la plupart avec des grossesses à risques.

Pour exemple, dans la commune de Pô, une jeune fille mineure aurait abandonné son nouveau née dans un tas d'ordures aux encablures du village, suite à une grossesse précoce, dans une situation précaire.

Par ailleurs, parmi les PBS identifiées au cours de ce mois, on compte deux filles PDI mineures en état de grossesse et vivant dans une grande vulnérabilité.

- **Activités de prévention et de réponse**

Un appui psychosocial a été apporté par le staff terrain aux familles des mineures en état de grossesse, les filles elles-mêmes étant déjà déplacées dans d'autres localités entre autres en raison de pesanteurs socioculturelles. Par ailleurs, un focus groupe a été réalisé afin de sensibiliser des jeunes filles sur les risques liés aux grossesses précoces et aux maladies sexuellement transmissibles.

V.3. Etat de droit

Les services de l'Action Humanitaire dans la région du Centre-Sud sont fonctionnels, même si en termes de capacités, selon ses responsables, les ressources sont largement en deçà des besoins exprimés.

Les services de justice couvrant l'ensemble de la région, fonctionnels et accessibles, se trouvent à Manga, chef-lieu de commune et de région. Aucune difficulté d'accès à la justice n'a été signalée au cours de ce mois.

Les services de l'état civil sont également fonctionnels et accessibles. Toutefois, une réduction du délai de récupération des documents civils comme la Carte d'Identité Nationale est souhaitable.

Les forces de défense et de sécurité (FDS) et les volontaires pour la défense de la patrie (VDP) sont présents dans la région.

V.4. Personnes ayant des besoins spécifiques

- **Éléments clés**

Au cours de ce mois, ce sont 43 personnes à besoins spécifique (PBS) qui ont été identifiées dans plusieurs des communes d'intervention. Il s'agit principalement de personnes sans documentation civile, de femmes cheffes de ménages, de femmes à risque, de personnes âgées avec des enfants à charge, de personnes âgées dépendantes, de personnes vivant avec une maladie chronique et d'hommes vivant dans une grande vulnérabilité avec des besoins primaires non satisfaits (besoins alimentaire et sanitaire notamment).

- **Activités de prévention et de réponse**

Au total, 33 PBS identifiées ont été référées auprès de l'action sociale pour des besoins de prise en charge alimentaire, médicale, psychologique, de documentation civile et de kits de dignité. Il s'agit de 11 personnes sans document civil, 03 femmes chef de ménage, 05 hommes âgés

dans l'incapacité de se prendre en charge, 07 femmes à risques, 02 filles mineures allaitantes, 01 enfant non accompagné, 03 personnes en situation de handicap, 03 hommes âgés avec des enfants en charge.

Par ailleurs, deux séances de sensibilisation sur « le droit d'accès à l'éducation » ont été réalisées dans les villages de Kondré et de Ganwooko, regroupant 32 personnes (PDI et Hôtes) dont 09 hommes 19 femmes, 01 garçon et 03 filles.

V.5. Cohésion sociale

- **Éléments clés**

D'une manière générale, les différentes communautés vivent en harmonie et entretiennent des relations sociales relativement stables. Aucun incident sur la cohésion sociale n'a été enregistré au cours de ce mois.

Par contre, on note une insuffisance de plus en plus accrue des ressources naturelles telles que l'eau et les terres cultivables depuis l'arrivée des personnes déplacées de force. Cette situation constitue à elle seule, un grand risque de tension intercommunautaire.

- **Activités de prévention et de réponse**

Au cours du mois de septembre, une causerie éducative sur le vivre ensemble a été réalisée à Dissomey dans la commune de Manga. Cette sensibilisation a regroupé 14 personnes (PDI et Hôtes) dont 03 hommes, 08 femmes et 03 filles.

V.6. Logement, terre et biens (LTB)

- **Éléments clés**

L'un des plus grands défis liés aux mouvements de population dans la région du Centre Sud reste celui lié aux abris. En effet, la région ne compte pas de sites temporaires d'accueil, et plusieurs PDI se retrouvent dans des familles d'accueil, qui sont elles-mêmes vulnérables. Cette situation contribue à rendre difficiles les conditions de logement des PDI. La plupart d'entre eux vivent dans des paillottes de fortunes souvent en mauvais état. De plus, la saison hivernale accentue davantage cette problématique.

- **Activités de prévention et de réponse**

RAS

V.7. Protection à base communautaire

Au cours de ce mois sous revue, l'implication des mécanismes communautaires (volontaire, OSC, points focaux) dans les activités se situe à divers niveaux. En effet, pour ce qui concerne :

- les activités P21 : après la sélection des villages accessibles, les volontaires ont été mis à contribution pour l'administration des questionnaires et des informations sur l'accessibilité des zones à parcourir ;
- les remontées d'informations sur les incidents : au cours du mois, les mécanismes communautaires, y compris les informateurs clés sont mis à contribution pour la triangulation et la vérification des informations sur le terrain ;

- le suivi des mouvements frontaliers : les informateurs clés et les points focaux sont mis à contribution afin d'identifier des potentiels demandeurs d'asile.

- **Activités de prévention et de réponse**

Les différentes activités de sensibilisation suscitées ont été menées avec l'appui des membres des comités de protection qui se sont occupés de la mobilisation communautaire. Le choix de thèmes abordés se fait avec eux, car étant au sein de la communauté et plus informés des réalités.

VI. Partage d'informations et coordination

- **Autorités**

Au cours de ce mois, le staff terrain est resté en contact permanent avec les différentes directions provinciales de l'action humanitaire que compte la région, sur l'état d'avancement des activités terrain, ainsi que pour les référencement des cas de protection et PBS identifiés. Il ressort de ces échanges, l'urgence d'une réponse aux besoins des populations vulnérables en général, et celles déplacées en particulier.

VII. Recommandations

Province	Localité	Objet	Destinataire	Niveau de mise en œuvre	Commentaires
Bazèga Zoundwéogo Nahouri	Toece Saponé Manga Gombousgou Po Ziou	Apporter une assistance alimentaire et en AME ou autres kits pour les PBS et cas de protection	HCR CIAUD	Urgent	La région du Centre Sud n'étant pas une zone humanitaire, les acteurs humanitaires sont quasi inexistantes ce qui rend le système de référencement très difficile. De plus l'action humanitaire peine à couvrir les besoins.
Bazèga Zoundwéogo Nahouri	Toece Saponé Manga Gombousgou Po Ziou	Renforcer le dispositif de monitoring pour une meilleure couverture de la région	HCR	Urgent	Toute la région est couverte par un seul moniteur ce qui rend difficile l'atteinte de nos objectifs.
Bazèga Zoundwéogo Nahouri	Toece Saponé Manga Gombousgou Po Ziou	Doter les volontaires en outils de collecte de données	HCR	Urgent	La région dispose de cinq volontaires de protection qui n'ont pas d'outils de collecte.
Bazèga Zoundwéogo Nahouri	Toece Saponé Manga Gombousgou Po Ziou	Octroyer les ressources conséquentes pour un bon suivi des activités terrain	HCR CIAUD	Urgent	Une augmentation budgétaire permettra de faire un meilleur suivi et renforcer les capacités des staffs et partenaires locaux.